Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID: 039-213900392-20251014-2025_D015-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT JURA

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------|----------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | Présents | Qui ont pris part à la Délibération |
| 11 | 9 | 9 |

Date d'affichage 20/10/2025

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BARRE Séance du 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mil deux mil vingt cinq, le quatorze octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Philippe GIMBERT, Maire

Date de la convocation 02/10/2025

OBJET de la DELIBERATION Présents: Philippe GIMBERT, Claude BAYLE, Christelle BOBILLIER, Daniel BOURGEOIS, Michel CARMINATI, Rudy MASRABAYE, Sylvain LHOMME, Frédéric PAILLARD, Michel VERTEL.

Absents excusés: Christian FUMEZ, Christophe TATIN.

Secrétaire : Daniel BOURGEOIS

APPROBATION DE LA DISSOLUTION DU SIVU DE LA FIN DE CHAMPAGNE

Vu la délibération du 10 septembre 2025 du Conseil Syndical du SIVU de la Fin de Champagne en faveur de sa dissolution à compter du 31 décembre 2025,

Considérant que chaque commune membre doit donner son avis et délibérer à son tour,

Après avoir échangé, par 9 voix pour, le Conseil Municipal

- décide d'approuver la dissolution du SIVU de la Fin de Champagne au 31 décembre 2025.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire **Daniel BOURGEOIS**

Le Maire Philippe GIMBERT



Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID: 039-213900392-20251014-2025_D015-DE